

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(18\)](#)[Item Jean-Baptiste André Godin à Destin Dupuy, 3 août 1877](#)

Jean-Baptiste André Godin à Destin Dupuy, 3 août 1877

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[3 août 1877](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Dupuy, Destin \(1848-1907\)](#)

Lieu de destinationVervins (Aisne)

Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

RésuméGodin annonce à Dupuy que Devillers lui a communiqué une lettre qu'il lui avait écrite et l'informe qu'il lui adresse une épreuve du manifeste électoral [du comité électoral républicain de Guise] pour qu'il y appose sa signature. Il l'informe également qu'il a envoyé le matin même à Joseph Soye une épreuve du manifeste pour le faire signer notamment par lui, par Ravaux, et par Mambour de La Capelle. Godin indique qu'il a besoin d'être fixé sur les signataires de la circonscription de Vervins. Dans le post-scriptum, il précise que les 1 000 exemplaires du manifeste coûteront 30 F.

SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Élections](#)

Personnes citées

- [Devillers \[monsieur\]](#)
- [Mambour, Édouard \(1831-1893\)](#)
- [Ravaux \[monsieur\]](#)

Événements cités [Élections législatives \(14 et 28 octobre 1877, France\)](#)

Lieux cités

- [Guise \(Aisne\)](#)
- [La Capelle \(Aisne\)](#)
- [Vervins \(Aisne\)](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (18)

Collation1 p. (434r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/11/2023 Dernière modification le 31/01/2024

Guise le 3 Clouet 77

Monsieur,

M. Devillers me communique la lettre que vous lui avez écrite ; cela m'engage à vous adresser immédiatement ci-jointe une épreuve du manifeste.

Écien que vous disiez à M. Devillers que vous avez confiance dans le rédacteur, je ne pourrais prendre sur moi de faire signer ce document de signatures qui autant que j'y serai directement autorisé.

Si vous persistez à penser que ce manifeste puisse exercer une certaine influence sur les élections de la circonscription de Servins, à la condition comme

M. Dupuis

le comité l'a décidé qu'il soit signé de 6 ou 8 personnes de la circonscription, il serait à la plus grande importance que ces signatures me fussent adressées.

J'ai envoyé ce matin à M. Lamy une épreuve de ce manifeste, en lui faisant les mêmes observations qui signalent que votre signature celle de M. Barreau, de M. Hambourg de La Chapelle, et autres que vous pourriez juger convenables, me paraissent pouvoir produire le meilleur effet.

J'ai besoin d'être promptement fixé, autrement je serais obligé de adresser ce manifeste au nom de la seule circonscription de Guise.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.

Baron de

(Sur les comptes de manifeste
coûtant 30⁰ le mille.)